



**Association Nationale  
des Anciens Combattants  
et Ami(e)s de la Résistance**

79, rue Saint-Blaise - 75020 PARIS

Tél : 01.44.64.90.08

Association loi 1901 non assujettie

E-mail : [anacresistance@wanadoo.fr](mailto:anacresistance@wanadoo.fr)

## **CONTRE TOUTE CONFUSION MEMORIELLE**

L'Armistice signé le 11 novembre 1918 entre les plénipotentiaires allemands et alliés mettait un terme à la poursuite de la première des grandes tragédies du 20<sup>ème</sup> siècle que connurent la France, l'Europe et le Monde : la Première Guerre mondiale. Une guerre qui fit 18,6 millions de morts, dont 7,9 millions de militaires dont 1,4 million de Français, 21,22 millions de blessés militaires dont 4,266 millions de Français, des dizaines de millions d'orphelins...En cette période commémorative du Centenaire de la première Guerre mondiale, c'est en premier lieu à elles et eux que nous pensons...

C'est pourquoi l'ANACR a désapprouvé le fait d'associer à la date du 11 novembre l'hommage rendu à toutes les victimes de tous les conflits. Celles de la Première Guerre mondiale, par leur ampleur, par le traumatisme ressenti par des centaines de milliers de leurs familles et par la société française méritent qu'une journée d'hommage spécifique leur soit dédiée. Hommage auquel elle s'associe.

Une polémique a été ouverte concernant Pétain et son éventuelle intégration dans un hommage aux maréchaux de France ; l'idée en a heureusement été abandonnée. Rappelons tout d'abord que la notion de «vainqueur de Verdun» associée au nom de Pétain, leitmotiv pendant 4 années de la propagande du régime de l'Etat français entre 1940 et 1944 dont il fut le chef, a été contestée dès le début des années 1920 par Clémenceau, Joffre et Foch, et que sa pertinence est encore de nos jours matière à controverse historique entre historiens spécialisés de la Première Guerre mondiale.

Rappelons aussi que depuis sa condamnation le 15 août 1945 par la Haute-Cour de Justice à la peine de mort pour intelligence avec l'ennemi et haute trahison, à la dégradation nationale et à l'indignité nationale, c'est d'«ex-maréchal de France» qu'il faut parler. Et que Pétain, ce fut dès juin 1940 le défaitisme qui conduisit à l'armistice capitulaire, l'assassinat en juillet de la République, la «voie de la collaboration» avec l'Allemagne dans laquelle il déclara s'engager après son entrevue avec Hitler à Montoire, la politique antisémite qu'il mit en œuvre dès octobre 1940... Ce qui se prolongea notamment par la mise en place d'un meurtrier système répressif à l'égard des démocrates, des patriotes, des Résistants, par la participation aux côtés des nazis à la déportation des Juifs vers les camps de la mort, par la création de la criminelle Milice française...

Il n'est pas dans notre propos d'effacer quiconque de l'Histoire. De là à célébrer un personnage tel que Pétain, il y a un pas que l'on ne saurait franchir.

Le 8 novembre 2018

**L'ANACR**